

# Assemblée Générale du Samedi 7 Mars 2009

**La Séance est ouverte à 17h20**

**Monsieur Stéphane DREVAULT, Président**, ouvre la séance :

Monsieur DREVAULT nous rappelle son désir de démissionner du poste de Président, cependant il reste musicien au sein de la Lyre.

Ainsi, lors du vote du bureau, un nouveau président devra être nommé.

**Monsieur Philippe RAIDOT, Trésorier** prend la parole.

Il nous expose la situation des comptes.

L'année 2008 a été satisfaisante au point de vue des sorties, surtout avec notre participation aux carnivals des diverses écoles de Boussy Saint Antoine mais pour 2009, nous aurons sans aucun doute un manque à gagner du fait des carnivals qui n'auront plus lieu vu la suppression des cours le samedi matin dans les écoles, une perte d'environ 240 € rien que pour les carnivals de Boussy.

Ensuite, la Lyre a fait plusieurs investissements et pour le moment, nous n'avons aucune sortie payante de programmée.

Monsieur RAIDOT indique également que la Lyre a demandé 2 subventions, l'une auprès de la mairie comme les autres années, mais aussi auprès du Conseil Général de l'Essonne pour plus de sécurité.

**Madame Laure DUMAINE** demande s'il ne serait pas possible de demander une participation symbolique aux différentes associations d'Epinay sous Sénart qui nous demande de participer à des événements autres que les cérémonies officielles organisées par la Mairie.

Cette question reste à l'étude.

En ce qui concerne les cotisations, elles élèveront pour 2009 à 12€ par musicien et doivent être payées rapidement.

Pour 2009, la Lyre continuera à subventionner les 4 musiciens qui sont inscrits au conservatoire à hauteur de 150 € par musicien.

Madame DUBERNARD-CAKIN envisage que son fils rentre au collège étude&musique pour l'année 2009-2010.

La parole est ensuite donnée à **Monsieur Francis DA SILVA, Directeur Musical**

Monsieur Francis DA SILVA remercie les musiciens qui viennent régulièrement aux répétitions.

Cependant, il rappelle que lorsqu'on vient aux répétitions, il ne faut pas oublier son instrument, ni ses partitions.

Il souhaite également que tous les musiciens participent à la mise en place de la salle de répétition (tapis – chaises et pupitres) mais aussi au rangement à la fin des répétitions afin que ce ne soit pas toujours les mêmes personnes qui soient obligées de le faire.

La prochaine sortie étant prévue le dimanche 29 Mars après midi pour le carnaval d'Epina y sous Sénart, les musiciens devront être en tenue de Mousquetaire.

Monsieur Francis DA SILVA nous informe que la Fête des Sports d'Epina y sous Sénart aura lieu le Dimanche 21 Juin.

Cette date coïncidant avec les dates des baptêmes et communion de l'Essonne, un grand nombre de musiciens seront absents, il est décidé que la Lyre ne participera pas à cet évènement. Monsieur DA SILVA fera part de cette décision aux organisateurs lors de la réunion qui se tiendra le samedi 14 mars prochain.

Monsieur Francis DA SILVA nous informe également qu'il va progressivement se faire remplacer par le Directeur Musical Adjoint, Monsieur Denis MONTAROU, pour la direction des répétitions et qu'il va falloir tous nous adapter à ce changement.

De ce fait, Monsieur Francis DA SILVA laisse la parole à **Monsieur Denis MONTAROU, Directeur Musical Adjoint**, mais avant plusieurs personnes souhaitent prendre la parole

**Madame Jacqueline DA SILVA** indique que la fête des associations d'Epina y sous Sénart va certainement avoir lieu le Dimanche 13 septembre et qu'il faudrait dès à présent penser à chercher quelques lots pour notre traditionnelle vente d'enveloppe durant cet évènement.

**Monsieur Julien AUVITUT** en profite de demander que la Lyre fasse une démonstration en mettant en place un petit concert pour montrer aux gens présents ce que nous faisons.

- **Monsieur Francis DA SILVA** répond que cela peut être envisageable mais qu'avant cette date, la Lyre n'aura pas repris les répétitions après les vacances d'été et que les musiciens ne seront pas tous présents.
- **Monsieur Denis MONTAROU** suggère que cette date soit indiquée à tous les musiciens comme une sortie dès à présent.

**Madame Jacqueline DA SILVA** nous informe qu'en 2010, la Lyre fêtera ses 40 ans et que nous pourrions prévoir un projet exceptionnel.

Tout le monde est d'accord pour organiser une Sainte Cécile pour le 27 novembre 2010 avec un concert pour lequel on pourrait demander aux anciens musiciens de se joindre à nous.

**Monsieur Denis MONTAROU, Directeur Musical Adjoint,** prend la parole.

Il est heureux de prendre la direction des répétitions et confirme ce que Monsieur Francis DA SILVA a indiqué auparavant, à savoir qu'il est important de ne pas oublier son instrument, ni ses partitions pour les répétitions.

Monsieur Denis MONTAROU souhaite faire rapidement un bilan complet des partitions que les musiciens ont en leur possession afin que tout le monde ait ses partitions.

Monsieur Denis MONTAROU indique qu'il a eut de très belle surprise en écoutant les jeunes recrues, à savoir Jérémy à la trompette, Julien au saxophone et Mehdi à la flûte traversière.

**Madame Stéphanie CHAUMEL** indique qu'elle va reprendre le conservatoire dans la ville où elle habite et souhaite faire du saxophone soprano.

- **Monsieur Francis DA SILVA et Monsieur Denis MONTAROU** accueillent cette information avec plaisir.

Monsieur Denis MONTAROU indique de nouveau qu'il est enthousiaste pour prendre la direction des répétitions mais regrette le manque de discipline durant ces dernières. En effet, il trouve qu'il y a trop de bavardage et que de ce fait les consignes données ne sont pas toujours entendues et respectées.

Il souhaite également que la Batterie se décale afin que la voir lorsqu'il dirige au lieu de les avoir sur le côté, voir derrière lui.

Il demande à tous de faire un travail personnel pour le solfège afin qu'il y ait une meilleure compréhension des termes qu'il pourrait employer. Pour ce faire, un lexique va être remis à tous les musiciens très prochainement.

Monsieur Denis MONTAROU souhaite faire participer une chorale d'enfants des écoles d'Epinay sous Sénart pour le 8 mai prochain et en a parler à Mme le Maire. C'est pour cela qu'il va nous faire travailler prochainement un morceau dans lequel les enfants devront répéter avec nous.

Il souhaite également que nous fassions un effort pour marcher au pas lors des cérémonies officielles.

**Monsieur Julien AUVITUT** demande que soient communiqués à l'avance les morceaux qui seront joués lors des défilés.

- **Monsieur Francis DA SILVA et Monsieur Denis MONTAROU** répondent qu'il est compliqué de mettre cela en application car ils ne savent pas à l'avance la durée du défilé et l'effectif des musiciens présents.

Monsieur Denis MONTAROU passe la parole à **Madame Laure DUMAINE, Secrétaire.**

Madame Laure DUMAINE informe que Monsieur Marc DA SILVA, Vice Président, a suivi une formation pour la création de site internet et qu'à la suite de cette formation, il a créé le site de la Lyre en collaboration avec Monsieur Francis DA SILVA et elle-même.

Ainsi la parole est passée à **Monsieur Marc DA SILVA, Vice Président** pour l'inauguration du site qui a été mis en ligne le vendredi 6 mars au soir avec comme adresse provisoire :

**[www.asso91.fr/lyre-fanfare-epinay-sous-senart-91860](http://www.asso91.fr/lyre-fanfare-epinay-sous-senart-91860)**

Monsieur Marc DA SILVA fait une démonstration du site via un vidéo-projecteur.

Chaque page est projetée et détaillée avec une explication des différents liens créés.

**Monsieur Stéphane DREVAULT** souhaite que l'on remette à chaque musicien une décharge pour le droit à l'image afin d'éviter tout souci.

**Madame Laure DUMAINE** indique que ces décharges seront données dès mercredi prochain.

**Madame Stéphanie CHAUMEL** propose de créer un lien avec FACEBOOK en plus de celui de COPAINS D'AVANT que Monsieur Marc DA SILVA a indiqué dans le site.

Pour finir, le vote du Bureau a lieu et l'assemblée générale se clôture à 18h50 sur un verre de l'amitié.

Monsieur MONTAROU  
Président



Madame DUMAINE  
Secrétaire



## Election du Bureau pour l'année 2009

Président d'honneur	Madame le MAIRE
Président fondateur	Monsieur Claude BELLEVILLE
Président	Monsieur Denis MONTAROU
Vice Président	Monsieur Marc DA SILVA
Secrétaire	Madame Laure DUMAINE
Secrétaire Adjointe	Madame Aude CHAMPIGNY Madame Jacqueline DA SILVA
Trésorier	Monsieur Philippe RAIDOT
Trésorier Adjoint	Madame Martine DUBERNARD-CAKIN
Directeur Musical	Monsieur Francis DA SILVA
Directeur Musical Adjoint	Monsieur Denis MONTAROU
Responsable 1 <sup>er</sup> Secours	Madame Carole LAVENTURE
Gestionnaire de Projet	Madame Stéphanie CHAUMEL Monsieur Julien AUVITUT

**La Séance est clôturée à 18h50**